Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/07/2026 - 45828 - 2012 B 08684 - 790 167 787 - A.S. COIFFURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

2026145828

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CLICHY
17 RUE VILLENEUVE
92110 CLICHY
01 41 27 65 75
SIE.CLICHY@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Civ. neutre AMOUCHAL AHMED, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL A.S. COIFFURE, SIREN 790 167 787.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats
Formulaire principal : 2065
Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI
Période déclarée : 01/01/2025 au 31/12/2025
Date limite de dépôt : 20/05/2026
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2026118-0000000199098075
Date de dépôt : 28 avril 2026 à 00:40:27 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SARL A.S. COIFFURE
Identifiant du soumissionnaire : 790 167 787
Désignation du signataire : AMOUCHAL AHMED

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 32947071972976013090888793 09)

Signature numérique :
cl9kyyixk++fenTVpXk3XXGRIV945BSucrLAVqgwTUZ+ub8Bsd3ohFUVpqBvy9vf
Wds+dnNi2dpiP27giUiHlBLAiDTFapiBdvC2K4YrByK9OYryM11Qpob9XRoOaN0I
ZWwwZobLU2LyzP6ZtBrrQ8DegzpNwGFADKfIT6UxXi5OrFlhKd+wi7KMHkJ8+0fg
MXWuuhmyqii91XQiGl3+kaqmu+OvtVhAYMZJQmTJZUQZqwmC2dH8MAJmCMgKHnRi
bZ9d/7tOwdI56mbIbYGp4c+OT+Ns/4MGcdzmPw5KY1lGQCeOY7WmKRniq+L1DNmc
UVgn0hO/KpEYREF7qlO6Pw==

SARL AS COIFFURE
15 RD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Civ. neutre AMOUCHAL AHMED
15 BOULEVARD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES
FRANCE

N° d'adhérent : 20251270002727

Pour le compte de :
SARL A.S. COIFFURE
15 BOULEVARD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES

N° SIREN : 790 167 787
Régime d'imposition : RSI
Période déclarée : Année 2025
Date limite de dépôt : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable au 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-B *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-C *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-E *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-F *(applicable au 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-G *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable au 31/12/2025)*

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

Synthèse de la déclaration

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie: **15 BOULEVARD EDGAR QUINET**

Code postal: **92700**

Ville: **COLOMBES**

Pays: **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

COIFFURE

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **Oui**

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé **SAGE GENERATION EXPERTS**

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I) **I**

Forme juridique ou titre: **SASU**

Nom et prénom ou dénomination: **COMPTAPAIE EXPERT**

Numéro, type et nom de voie: **18 BOULEVARD GALLIENI**

Code postal: **92230**

Ville: **GENNEVILLIERS**

N° téléphone: **01.85.09.08.61**

Pays: **FRANCE**

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 753 161 753 00013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable au 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

I - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	57 389

SARL AS COUTURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 739 167 737 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	15 000		15 000
Immobilisations corporelles	5 879	2 214	3 665
Immobilisations financières *(1)*	2 858		2 858
TOTAL I *(5)*	23 737	2 214	21 523
2 - Actif circulant			
Créances autres *(3)*	162		162
Disponibilités	2 929		2 929
TOTAL II	3 091		3 091
TOTAL GENERAL (I + II)	26 828	2 214	24 614

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		2 000
Report à nouveau		5 490
Résultat de l'exercice		1 063
TOTAL I		8 553
3 - Dettes *(4)*		
Fournisseurs et comptes rattachés		896
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	7 178	11 713
Autres dettes		3 452
TOTAL III		16 061
TOTAL GENERAL (I + II + III)		24 614

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 730 167 737 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable au 31/12/2025)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		87 016
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		87 016

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			2 631
Autres charges externes			17 534
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	902	1 656
Rémunérations du personnel			57 389
Cotisations sociales			5 139
Dotations aux amortissements			1 176
Autres charges			92
		Total des charges d'exploitation (II)	85 617
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 399
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		336
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			1 063

B - RÉSULTAT FISCAL

		Bénéfice	Déficit
		1 063	
Réintégrations de l'exercice			
Réintégrations diverses			336

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		1 399	
Déficits antérieurs reportables	8 339	dont imputés sur le résultat	1 399

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
PENALITES, AMENDES NON DEDUCTIBLES	336

SARL AS COIFFURE QUINET
15 BD EDGARD
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable au 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	**15 000**			**15 000**	
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	**5 879**			**5 879**	
Immobilisations financières					
	2 808	**50**		**2 858**	
TOTAL rubrique I	**23 687**	**50**		**23 737**	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	**1 038**	**1 176**		**2 214**
TOTAL rubrique II	**1 038**	**1 176**		**2 214**

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable au 31/12/2025)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	8 339
Déficits imputés	1 399
Déficits reportables	6 940
TOTAL des déficits restant à reporter	6 940

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	17 403
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	1 645

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 733 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable au 31/12/2025)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable au 31/12/2024)

SARL AS COIFFURE
15 RUE EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00019

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	3	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	AMOUCHAL AHMED	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	49	Pourcentage de détention	49,00%
Date de naissance	20/01/1974	Pays de naissance	MAROC
Code postal de naissance	99	Commune de naissance	AGADIR
Numéro, type et nom de voie	11 RUE METZ		
Code postal	92700	Ville	COLOMBES
Pays	FRANCE		

2

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	AFIF MOHAMED	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	26	Pourcentage de détention	26,00%
Date de naissance	20/01/1987	Pays de naissance	MAROC
Code postal de naissance	99	Commune de naissance	SIDI HMAD
Numéro, type et nom de voie	26 RUE FRANCIS GARNIER		
Code postal	58000	Ville	NEVERS
Pays	FRANCE		

3

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	OUFRAY SOULAIMANE	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	25	Pourcentage de détention	25,00%
Date de naissance	01/01/1976	Pays de naissance	MAROC

Code postal de naissance	99	Commune de naissance	SIDI HMAD
Numéro, type et nom de voie	9 AVENUE DES GRESILLONS		
Code postal	92230	Ville	GENNEVILLIERS
Pays	FRANCE		

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable au 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 797 00015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

SARL AS COIFFURE QUINET
15 BD EDGARD
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

SARL AS COIFFURE QUINET
15 BD EDGARD
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable au 31/12/2025)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 737 00015

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGARD QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015

S.A.R.L. A.S. COIFFURE

AU CAPITAL DE 2 000 EURO

Siège social : 15 BD EDGAR QUINET 92700 COLOMBES

R.C.S. NANTERRE : B 790 167 787

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18/05/2026

Au siège social,

Les associés de la Sarl A.S. COIFFURE société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur la convocation remise en mains propres par la gérante afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025
Rapport de gestion de la gérance sur l activité
Quitus au gérant et rapport spécial de la gérance sur les conventions
Affectation des résultats et poursuite de l'activité
Questions diverses

Sont présents et ont émargés la feuille de présence :

Monsieur AMOUCHAL AHMED à concurrence de 49 parts Du N° 01 à 49 ci, soit	**49 PARTS**
Madame AFIF MOHAMED à concurrence de 26 parts Du N° 50 à 75, soit	**26 PARTS**
Monsieur OUFARY SOULAIMANE, à concurrence de 25 parts Du n°76 à 100 ci, soit	**25 PARTS**

Soit au total	**100 PARTS**

SOIT LA TOTALITE DU CAPITAL SOCIAL

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement se réunir et délibérer sur l'ordre du jour et ce sous la présidence de Monsieur AMOUCHAL Ahmed, assisté au secrétariat de Monsieur AFIF Mohamed. Puis le président déclare que tous les documents prévus par la loi ont été communiqués aux associés dans les délais légaux.
Il dépose ensuite sur le bureau de l'Assemblée et met à sa disposition :

- Un exemplaire de la lettre de convocation remise aux associés par la gérance
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée
- Un exemplaire des statuts,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial

A.A

[illegible]

Après avoir demandé au gérant de donner lecture de son rapport et de le commenter, le président déclare la discussion ouverte. Divers propos sont échangés, et personne ne demande plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont mises au vote.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée, a bien été respectée et, notamment la mise à disposition aux associés, pendant les quinze jours qui ont précédés l'assemblée de l'inventaire et de tous les documents comptables soumis à son approbation.

RESOLUTION ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOIX

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, approuve le dit rapport, ainsi que l'inventaire et les comptes dudit exercice ainsi que les opérations qu'il présente (bilan, compte de résultats et annexes) tel qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaitre un résultat comptable positif de 1063 € (Bénéfice), et que le total des produits d'exploitation de l'exercice est de 87 016 €, et le total des charges d'exploitation est de 85 617 €, et les charges exceptionnelles à 336 €.
L'assemblée accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

RESOLUTION ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOIX

TROIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation du résultat proposé par la gérance dans son rapport, en conséquence elle décide d'imputer le résultat de l'année 2025 soit 1 063 € au compte de report à nouveau, et dès à présent la poursuite de l'activité est décidée.
Il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

RESOLUTION ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOIX

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblé générale entérine et reconnais le rapport spécial de la gérance comme réel

RESOLUTION ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOIX

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur des présentes afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre.
RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 18H00. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par les associés présents.
RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

SARL AS C
15 RR EN
92700
SIREN 1

A.A

SARL A.S COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 Euro
Siège Social : 15 BD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES
R.C.S. NANTERRE B 790 167 787

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2026

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société.

Tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 ont, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La durée de l'exercice est de douze mois,

Nous essayons toujours à fidéliser notre clientèle ce que les salariés tentent de faire au mieux

Pour l'exercice de 2025, l'entreprise à 3 salariés.

Le résultat de l'exercice de 2025 est positif, soit un bénéfice de 1 063 €.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice est 87 016 €, et le total des charges d'exploitation est 85 617 €.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Colombes, le 18/05/2026

LA GERANCE

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES
RCS 790 167 787 00013

AA

SARL A.S. COIFFURE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2000 Euros
Siège Social : 15 Bd EDGAR QUINET
COLOMBES 92700
R.C.S. NANTERRE 790 167 787

RAPPORT SPECIAL
De la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 MAI 2026

Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

La Gérance

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00013

SARL A.S COIFFURE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 2 000 €

SIEGE SOCIAL : 15 BD. EDGAR QUINET 92700 COLOMBES

R.C.S. : NANTERE 790 167 787 00015

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES A L'A.G.O. DU 18 MAI 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblé, que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment la mise à disposition aux associés, pendant les quinze jours qui ont précédés l'assemblée, de l'inventaire et de tous les documents comptables soumis à son approbation.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, approuve le dit rapport, ainsi que l'inventaire et les comptes dudit exercice ainsi que les opérations qu'il présente (bilan, compte de résultats, annexes) tel qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaitre un résultat comptable positif de 1 063 € (Bénéfice), et que le total des produits d'exploitation de l'exercice est de 87 016 €, et le total des charges d'exploitation est de 85 617 €.
L'assemblée accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation du résultat propose par la gérance dans son rapport, en conséquence elle décide d'imputer le résultat de l'année 2025 soit de 1 063 € au compte de report à nouveau, et dès à présent la poursuite de l'activité est décidée.
Il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après lecture adopte le rapport spécial de la gérance.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur des présentes afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

SARL AS COIFFURE
15 BD EDGAR QUINET
92700 COLOMBES
SIRET 790 167 787 00015